

Portefeuille projets et mandats institutionnels 2017-2022

AXE DIALOGUE AVEC LES PARTENAIRES ET LE PUBLIC

Chaque projet fera par la suite à l'interne l'objet d'une fiche de projet détaillée.

Option stratégique	Nom	Description	Enjeux	Livrable	De quand à quand
Intégrer et renforcer les partenariats	Réponse à l'urgence	Dans le cadre du développement communautaire de la politique sanitaire, le Canton mandate les régions pour structurer la prise en charge de l'urgence de façon à éviter au maximum les hospitalisations.	<p>Selon mandat cantonal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir une prise en charge de l'urgence appropriée, rapide, en réponse aux choix et préférences de la personne, tout en sauvegardant ses compétences fonctionnelles. <p>Pour la Fondation de Nant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une forte intégration des ressources dédiées à l'urgence et la prise en charge communautaire dans un dispositif régional ; - Développer ses ressources 	<ul style="list-style-type: none"> - Concept régional : (cadre, périmètre, organisation, gouvernance) - Définition des trajectoires de patient ; - Mise en place et exploitation, en collaboration avec les partenaires du RSHL. 	Dès fév 18
	Plateforme de coordination cantonale (mandat)	Formaliser et mettre en pratique une coordination régulière entre le DP-CHUV, la FdN et le SSP.	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de la coordination avec le DP-CHUV et le SSP ; - Intégration des aspects de santé mentale dans la planification sanitaire cantonale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Descriptif d'une plateforme ; - Planning annuel. 	Jan 2018 à déc 2019
	Culture de l'erreur	Réviser les processus de signalement et de leur suivi.	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager le signalement d'erreurs ; - Permettre aux patients, familles, proches et partenaires de nous adresser des signalements de façon simple. 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des processus de signalements ; - Mise en place du suivi formalisé. 	Oct 2017 à oct 2018
	Partenariat avec les usagers (Mandat)	Elaborer une politique de promotion qui englobe et intègre les activités institutionnelles en lien avec les usagers et leurs associations.	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un cadre de référence pour la promotion des liens; - Avoir une base de planification annuelle des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Politique institutionnelle. 	Dès déc 2018

Valoriser le travail de la FdN auprès du grand public	Marketing et communication (mandat)	Elaborer un plan marketing et de communication externe.	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une perception positive de l'action de la Fondation ; - Renforcer son attractivité auprès des patients et des pourvoyeurs ; - Améliorer notre insertion dans le réseau sanitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'action marketing : public-cible, actions, planning, ressources ; - Concept de communication externe et plan d'action annuel. 	Mai 2018 à mai 2019
					Mai 2018 à mai 2019